

LA SECTION EUROPEENNE **AU LYCEE LA FOLIE SAINT-JAMES**

Le lycée propose depuis plusieurs années l'option « section européenne » anglais / histoire-géographie.

En seconde, les élèves ont 2h d'anglais et 1 h d'histoire-géographie en plus des horaires habituels, par semaine.

En première, et terminale, ils ont 1h d'anglais et 1 h d'histoire-géographie en plus des horaires habituels.

POURQUOI S'INSCRIRE EN SECTION EUROPEENNE ?

- Pour améliorer la maîtrise de la langue anglaise
- Pour bénéficier d'une ouverture culturelle
- Pour travailler différemment (en groupe, par projets)

Elle permet d'obtenir, sous réserve de réussite en terminale, la « mention européenne » qui valorise le diplôme du baccalauréat et le dossier scolaire, donc les inscriptions post-bac.

De plus, en seconde, les élèves passent le PET (Preliminary English Test), certification de Cambridge qui valide le niveau B1.

QUELLES SONT LES CONDITIONS NECESSAIRES ?

- Etre motivé et enthousiaste, être prêt à participer à l'oral
- Avoir des habitudes de travail : la section européenne suppose des heures de cours, du travail et des devoirs supplémentaires
- Avoir un bon niveau de langue : il ne s'agit pas de cours de soutien en anglais
- Etre prêt à faire preuve d'autonomie dans son travail personnel
- S'engager à être assidu

Concrètement, les dossiers d'élèves qui demandent la section européenne sont examinés par une commission académique qui attribue des places en fonction de plusieurs critères comme la motivation de l'élève et son niveau scolaire dans chaque matière.

Les élèves inscrits en section européenne dans leur collège sont prioritaires.